

Mélange

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse**

Band (Jahr): **47 (1953)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mélange

Reliques du Bienheureux Gérard

Lorsque nous nous sommes occupé¹ de l'origine du Bienheureux Gérard qui fut, selon le Pape Pascal II, « institutor ac praepositus » de l'hôpital de Jérusalem, nous ignorions l'existence d'une publication d'un auteur moderne qui avait traité le même sujet².

Lui aussi se rend à l'évidence que le nom de famille de son héros ne peut avoir été Tunc, fait du reste reconnu depuis fort longtemps³. Mais s'il ignorait la thèse italienne, qui continue malheureusement ses ravages⁴, il émet une autre hypothèse, celle-ci relative aux reliques du Bienheureux plutôt qu'à son origine. Car si la tradition provençale est sans doute la plus ancienne, la plus persistante et, somme toute, assez convaincante⁵, il ne semble pas exclu que des reliques que, en 1283, on croyait être celles du Bienheureux Gérard « Tunc » et qui se conservaient à Manosque aient, en réalité⁶, appartenu à saint Gérard d'Aurillac⁷, théorie renforcée par le fait

¹ Revue d'histoire ecclésiastique suisse, 1945, p. 145 sq.

² F. GIRAUD, *Le Bienheureux Gérard*, Aix 1919.

³ LOUIS DE BOISGELIN, *Malte ancienne et moderne*, Paris 1809, vol. 2, p. 1 ; LOUIS DE MAS LATRIE, *Notice sur les archives de Malte à Cité-la-Valette*, dans « Archives des missions scientifiques et littéraires », Paris 1857, vol. 6, pp. 1-30.

⁴ ANTONIO GUERRITORE, *Il casato ed arma gentilizia del Beato Frà Gerardo*, Rome 1946 (tiré à part de la « Rivista Araldica »), travail publié après le nôtre et dont l'auteur, auquel nous l'avions communiqué, ignore dédaigneusement les constatations. Aussi tant de persévérance lui valut-elle la croix d'honneur de la part de l'administration italienne du Magistère, bien que l'ancienneté de la noblesse du baron Guerritore ne la justifîât pas. — Voir du reste nos observations dans cette revue, 1949, pp. 314-315.

⁵ EDWIN J. KING, *The Knights Hospitallers in the Holy Land*, Londres 1931, p. 21.

⁶ Ce fait trouve une sorte d'analogie dans la croix du grand-maître Jean de la Valette-Parisot que nous avons mentionnée dans cette revue (1945, p. 51, note 5). Le bailli Jules-René Litta, désireux, en la produisant, d'éblouir le tsar Paul de Russie, envoya au grand-maître Emmanuel de Rohan une dépêche ainsi conçue : « On en trouvera, surtout si on la cherche avec une bonne envie de la trouver. Votre Altesse Eminentissime sait mieux que moi que c'est la foi qui produit les miracles » (*Dépêchi Grafa Litti . . . 1796-1797*, dans « Sbornik Rouskago Istoritchestkago Obtchestwa », St. Pétersbourg 1868, tome 2, pp. 230-231).

⁷ GIRAUD, op. cit., pp. 67-68.

qu'on fêtait à Manosque le Bienheureux Gérard le 13 octobre, qui était plutôt le jour de Gérard d'Aurillac, tandis que le jour de Gérard « Tunc » était le 9 juin ¹. Toujours est-il que la plus grande partie des reliques du fondateur des Hospitaliers semblent avoir suivi les chevaliers de Jérusalem à Margat ², puis à Acre, en Chypre et à Rhodes, d'où elles furent emportées, après la reddition de 1522, pour aboutir ensuite, avec le Couvent de l'Ordre, à Nice, en 1528 ³. Le bailli de Manosque, Frère Jean Boniface, étant lieutenant du grand-maître pendant un voyage de celui-ci en Angleterre, fit alors réunir les reliques venues de Rhodes avec celles se trouvant déjà à Manosque.

La révolution française détruisit non seulement le pouvoir temporel des Hospitaliers mais aussi les reliques de leur fondateur, du moins celles se trouvant à Manosque, à l'exception d'un morceau, muni d'authentique, qui se trouve à l'église de Notre-Dame. On y conserve en outre, à la mairie, la tête en argent, confectionnée par Pierre Puget (1622-1694), qui servit de reliquaire aux restes du Bienheureux Gérard ⁴. De ces reliques, nous en possédons toutefois encore quelques-unes, détachées en 1727 et 1728 et données, par ordre du grand-maître d'alors, Antoine Manuel, aux trois paroisses de Martigues : l'humérus droit se conserve à l'église de l'Ile, tandis que celles de Jonquières et de Ferrières possèdent chacune trois vertèbres. Le reliquaire de l'église de Jonquières est le plus remarquable des trois ⁵ et porte à sa base l'inscription : « Reversus est in patriam suam ».

Signalons enfin qu'une plaque commémorative à l'hôtel de ville de Martigues rappelle, depuis 1891, une vénérable tradition qui a trouvé son expression la plus marquante dans une statue érigée en 1869, dans la même petite ville, au « Bienheureux Gérard Tenque, la gloire de la cité ⁶ ».

H. C. de Zeininger.

¹ ALFONSO CODAGHENGO, *Il S. M. Ordine di Malta (schizzo storico)*..., Lugano-Massagno, 1941 p. 14, note 1.

² Sur ce siège de l'Ordre, voir nos articles dans la revue de l'Ordre (1949, N° 2, p. 12 sq.) et dans la « Neue Zürcher Zeitung » (N° 582 du 14 mars 1953).

³ JEAN DE MONTAGNAC-VEOREOS, *Souvenir du séjour du grand-maître Philippe de Villiers de l'Isle-Adam à Nice*, dans la revue de l'Ordre (1943, N° 2, p. 13 sq.).

⁴ Ill. dans GIRAUD, op. cit., et KING, op. cit., pl. entre pp. 24 et 25.

⁵ Ibid. et MONTAGNAC, op. cit., p. 19.

⁶ GIRAUD et KING, op. cit. (avant le titre).